

---

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg met au concours un poste de

## **Professeur-e en Droit civil (80–100 %)** en langue française

---

**Profil du poste:** La personne engagée sera chargée d'enseigner le droit suisse des personnes, de la famille et de la protection de l'enfant et de l'adulte, ainsi que de développer des activités de recherche et de publication dans ces domaines. Le ou la titulaire participera aux activités administratives de la Chaire, du Département, de la Faculté et de l'Université.

**Exigences:** Les candidat-e-s doivent : posséder d'excellentes compétences scientifiques ; être titulaires d'un doctorat en droit et éventuellement d'une habilitation (ou d'une qualification équivalente) ; disposer d'une expérience d'enseignement universitaire ; avoir des connaissances de la langue allemande (niveau B1 oral). Si tel n'est pas le cas, elles doivent être acquises dans les deux ans suivant l'entrée en fonction.

Un engagement initial comme professeur-e assistant-e (avec tenure track) ou comme professeur-e ordinaire de catégorie de base, jusqu'à l'obtention de l'habilitation, est envisageable.

En tant que membre de la *Coalition for Advancing Research Assessment (CoARA)*, l'Université de Fribourg met l'accent sur l'évaluation qualitative des résultats académiques et sur la transparence des processus. Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes, elle encourage vivement les candidatures féminines.

**Entrée en fonction :** Le poste est à pourvoir au 1er août 2027.

**Candidature :** Le dossier de candidature sera adressé jusqu'au 1er juin 2026 en format électronique via l'adresse [ius-doyen@unifr.ch](mailto:ius-doyen@unifr.ch) au Prof. Jacques Dubey, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Prof. Gerhard Fiolka, Président de la Commission d'appel ([gerhard.fiolka@unifr.ch](mailto:gerhard.fiolka@unifr.ch)).